

Procès-verbal Conseil d'orientation scientifique et pédagogique de l'INSPÉ de l'académie de Strasbourg

Séance du mardi 11 octobre 2022

ORDRE DU JOUR :

1. **Approbation du procès-verbal de la séance du 30 mai 2022**
2. **Informations du Directeur**
3. **Point thématique :**
 - 3.1. Présentation de la nouvelle offre de formation
 - 3.2. Projet stratégique – rentrée 2024
4. **Point organisation :**
 - 4.1. Discussion sur l'organisation des réunions en présentiel et/ou par visioconférence
5. **Définition des prochaines réunions du COSP (dates et thématiques)**

ETAIENT PRESENTS :

Membres de droit

Représentants de l'Université de Strasbourg

Sophie KENNEL

Représentants de l'Université de Haute-Alsace

Nathalie GAVENS, Dominique KERN, Sophie KOHLER

Personnalités extérieures

Désignées par le recteur d'académie

Martin FUGLER, Hélène MARTINET, Véronique GASTON, Richard SKARNIAK

Désignées par le conseil d'institut

Olivier MENTZ, Alexia STUMPF

Membres invités

Philippe CLERMONT

Secrétariat de séance

Barbara BILGER, Christine DUFAY

AVAIENT DONNE PROCURATION :

Jean-Paul MEYER	➤ Procuration à Dominique KERN
Youssef TAZOUTI	➤ Procuration à Olivier MENTZ
Sandrine THOURON	➤ Procuration à Dominique KERN

ETAIENT EXCUSES :

François BERNIER, Céline CLEMENT, Loïc CHALMEL, Laurent CURELLY, Jérôme CONROY, Daniel MARTIN, Jacky DE MONTIGNY, Caroline SANCHEZ, Sondess ZARROUK

La séance débute à 14h10.

Dominique Kern donne lecture de l'ordre du jour ainsi que des procurations et des absents excusés.

1. Approbation du procès-verbal de la séance 30 mai 2022

Il est fait état d'une erreur de date, dans le point 3 « Définition des prochaines réunions du COSP (dates et thématiques) » à la dernière page : Mardi 25 mai 2023 à 14h00, alors qu'il s'agit du mardi 23 mai.

Le procès-verbal de la séance du 30 mai 2022 est adopté à l'unanimité des membres présents et représentés.

2. Informations du Directeur

■ Information sur la rentrée : les personnels

Philippe Clermont donne quelques informations sur le déroulement de la rentrée, notamment sur les recrutements effectués pour cette nouvelle rentrée de septembre notamment ceux pour pallier les départs annoncés tardivement.

S'ajoute en plus l'absence de certains collègues pour raison médicale.

En effet, certains personnels n'ont pas pu effectuer la rentrée : 5 enseignants, dont un qui sera absent 6 mois et 2 personnels BIATSS.

Ces remplacements se font essentiellement par des vacataires ou par des heures complémentaires pour les enseignants quant cela est possible.

Une réunion de rentrée pour tous les nouveaux personnels s'est déroulée fin août. Tous n'ont pas pu être présents. Le directeur et le responsable administratif des services ont pu leur communiquer les informations nécessaires pour bien débiter leurs nouvelles missions, ils ont également pu visiter les locaux du site de la Meinau.

■ Information sur la rentrée : les étudiants

Les effectifs des étudiants sont en lente érosion depuis plusieurs années et l'attractivité du métier d'enseignant est en baisse.

L'INSPÉ devrait accueillir cette année près de 2 000 étudiants au lieu de 2 200 l'an dernier.

Cette baisse peut s'expliquer par 3 raisons :

- L'an passé, tous les fonctionnaires-stagiaires étaient inscrits à l'INSPÉ, alors que cette année seuls les fonctionnaires-stagiaires à mi-temps le sont.
- Le master MEEF Encadrement éducatif a également subi une baisse dans ses effectifs, malgré la fusion des parcours « Pratiques d'Ingénierie et de Médiation Socio-éducative (PIMS) » et « Encadrement des missions éducatives et sociales (EMES) ».
- Dans certains parcours, en MEEF 2nd degré notamment, ou en Sciences de l'Éducation (SE), on peut également constater une baisse. Dans le MEEF 2nd degré, certains parcours n'ont pas pu être ouverts en M1 : « Enseigner le design et les métiers d'art (CAPET-CAPLP) » (2 inscrits), « Enseigner la philosophie (CAPES) » (2 inscrits) et « Enseigner les disciplines générales en lycée professionnel (lettres histoire-géographie, mathématiques sciences-physiques) » non- ouverture de l'option « mathématiques sciences-physiques ».

Un groupe de travail réfléchira prochainement à une campagne de publicité pour une meilleure lisibilité de la nouvelle offre de formation 2024-2029.

■ Journées d'étude les 12 et 13 octobre 2022

Le Président de l'Université a adressé une demande au directeur de l'INSPÉ concernant l'attractivité du métier d'enseignant.

L'INSPÉ avait déjà envisagé des journées d'étude les mercredi 12 et jeudi 13 octobre 2022.

Elles seront animées par des intervenants extérieurs, qui apporteront un regard européen en tant que chercheurs et formateurs.

Un groupe de travail inter-composantes pourrait être mis en place.

Une autre journée d'étude est prévue en avril 2023, avec des experts internationaux.

Olivier Mentz demande si cette baisse est constatée particulièrement cette année ou si ce constat a déjà été fait. Si cette baisse est en lien avec le manque d'enseignants.

Philippe Clermont précise que l'érosion des étudiants inscrits est établie depuis presque 4 ans, le métier d'enseignant attire moins.

Il indique également que certaines équipes pédagogiques sont en fragilités, c'est pourquoi l'INSPÉ a mis en place un plan de prévention des risques psychosociaux (RPS) pour tous les personnels. Il indique également que les personnels sont fatigués par les réformes successives, la surcharge de travail et les décès récents de 2 collègues enseignants.

3. Point thématique :

3.1. Présentation de la nouvelle offre de formation

Philippe Clermont présente la nouvelle offre de formation 2024-2029, autour de 3 grands axes :

- En lien avec la lettre de cadrage de l'Unistra, réfléchir sur les parcours à faible effectif et de leur devenir (MEEF 2nd degré).

- Conserver une offre de formation (MEEF) suffisamment attractive. Réfléchir à la stratégie de communication notamment à destination des étudiants en L1, les informer de l'existence des UE de préprofessionnalisation aux métiers de l'enseignement avec le parcours de « professionnalisation aux métiers de l'enseignement » (PPME).
- Travailler sur la refonte de l'offre en licence.

Olivier Mentz se questionne sur l'attractivité du métier d'enseignant, sur la rémunération peut être peu adaptés et sur l'emploi d'enseignants contractuels.

Philippe Clermont mentionne que le Rectorat fait également appel à des contractuels ou des vacataires pour pallier le manque d'enseignants sur le terrain.

Il précise que l'attractivité du métier peut être liée à la réduction du nombre de places aux différents concours ainsi que, certainement, à l'aspect financier.

Philippe Clermont poursuit sa présentation de l'offre en indiquant que les heures qui étaient attribuées à certains parcours fermés maintenant, seront redéployées dans d'autres parcours :

- Du côté des MEEF : ouverture à des préparations aux concours (mutualisation de certains UE), pour donner la possibilité aux étudiants de représenter le concours.
Actuellement, le concours est placé à l'issue du M2, une préparation au concours permettra donc aux étudiants ayant échoués d'avoir une nouvelle possibilité de le tenter.
Les composantes disciplinaires de l'Unistra ont par ailleurs des préparations à l'agrégation. L'INSPE pourra donc proposer une préparation aux concours (CRPE, CAPES, PLP et CAPET).
- Du côté des MEEF 2nd degré : l'INSPE ne souhaite pas voir disparaître totalement les parcours à faible effectif, mais les proposera via des options.
Par exemple, le parcours « Enseigner le design et les métiers d'art (CAPET-CAPLP) » pourra devenir une option du parcours existant « Enseigner les arts plastiques (CAPES) ». Il faudra donc revoir l'intitulé du parcours et les différentes options.
Il en sera de même pour le parcours « Enseigner les disciplines générales en lycée professionnel (lettres histoire-géographie, mathématiques sciences-physiques) ».

Martin Fugler annonce qu'il n'est pas d'accord avec l'idée que pour réussir un concours CAPLP il vaut mieux se préparer au CAPES. Il précise qu'il existe des étudiants ayant échoué au CAPES et qui par la suite ont passé le CAPLP, mais insiste bien sur le fait que ces étudiants ne sont pas préparés à aller sur le terrain des lycées professionnels.

Philippe Clermont indique que l'information aux PLP a toujours été faite par les co-responsables. Il précise qu'il y a également un problème de vivier étudiants pour les PLP (peu de candidats).

Olivier Mentz demande si une réflexion sera faite au niveau national concernant l'attractivité de cette nouvelle offre pour la préparation aux concours. Comment cette formation sera proposée, en ligne ou en présentiel ? Est-ce qu'elle permettra d'attirer plus d'étudiants si elle est proposée en lien avec les autres INSPE ?

Philippe Clermont lui indique qu'une consultation est en cours avec les autres INSPE et que certains proposent déjà ce type de formation. La piste de proposer des modalités plus souples que le présentiel sera envisagée.

Olivier Mentz poursuit sur la question de l'organisation dans la mise en place des passerelles, notamment pour des étudiants intéressés par la formation mais qui n'ont pas les prérequis. Quelle serait la possibilité pour les admettre afin de les mettre à niveau ?

Philippe Clermont répond qu'une modulation de la formation pourrait être possible, mais que réglementairement il est difficile de mettre dans un master une UE de niveau licence.

Nathalie Gavens demande s'il y a des préparations aux concours actuellement ?

Philippe Clermont répond que cette préparation est prévue dans les maquettes.

Philippe Clermont indique les différentes étapes de validation de cette nouvelle offre de formation 2024-2029 :

- Validation en Conseil d'Institut : 10 octobre
- Présentation à la CFVU de l'Unistra : 22 novembre
- Travail sur les contenus des maquettes : validation dans les instances de l'INSPE en février ou avril
- Mise en place à la rentrée 2024

3.2. Projet stratégique – rentrée 2024

Ce nouveau projet stratégique entrera en vigueur pour la rentrée 2024 et permettra de donner les grandes orientations de l'institut pour les 5 prochaines années.

Philippe Clermont insiste sur le fait qu'il est important que tous les acteurs se sentent concernés par ses orientations et puissent participer à son élaboration.

Des journées banalisées sont programmées sur l'année afin que tous les personnels puissent être disponibles pour y participer.

Une première série de commissions s'est déroulée le lundi 3 octobre dernier sur les thématiques suivantes :

- ◆ **Commission Recherche et vie scientifique et Commission des Enseignements et de l'Innovation pédagogique – de 13h45 à 15h45 :**
 - La recherche dans la formation (e.g., enseignements fondés sur la recherche, le mémoire, etc...)
- ◆ **Commission Relations internationales et politique linguistique – de 13h45 à 15h45 :**
 - Développer l'internationalisation à l'INSPÉ
- ◆ **Commission Personnels et moyens – de 13h45 à 15h30 :**
 - Gouvernance de l'INSPÉ
- ◆ **Commission Personnels et moyens – de 15h45 à 17h00 :**
 - Finances

Les membres du COSP seront invités à participer aux prochaines réunions des commissions le lundi 28 novembre 2022 et le lundi 9 janvier 2023. Ils pourront apporter une vision extérieure.

Suite aux demandes des membres du COSP, Philippe Clermont indique qu'un espace collaboratif sera mis en place et sera alimenté par les différents compte-rendus des commissions internes et tous documents utiles pour leur permettre d'apporter une orientation complémentaire ou révisée.

Lors de la prochaine réunion du COSP, il sera question du travail des membres sur ce sujet.

4. Point organisation :

4.1. Discussion sur l'organisation des réunions en présentiel et/ou par visioconférence

Dominique Kern souhaite aborder la question de l'organisation des réunions avec la possibilité d'y assister en présentiel ou par visioconférence.

Après débat des avantages et des inconvénients, il est décidé de favoriser le présentiel, mais de donner la possibilité aux membres d'assister à la réunion en distanciel.

Pour les deux prochaines réunions (30 janvier et 23 mai), il sera proposé les 2 modes (présentiel et distanciel). Un bilan sera établi lors de la réunion du mois de mai et la décision finale devra être prise.

Dominique Kern évoque par la suite la question de la collation avant la réunion. Un questionnaire a été envoyé aux membres pour ce jour, mais pas de participant pour cette collation, elle a donc été annulée.

Après débat, la collation sera encore une fois proposée et en fonction du nombre d'inscrits on réfléchira à son maintien ou non (ce point sera évoqué lors de la séance du 30 janvier).

5. Définition des prochaines réunions du COSP (dates et thématiques)

Date du COSP	Point thématique :	Point organisation :
Lundi 30 janvier 2023 à 14h00	<ul style="list-style-type: none">▪ Offre de formation 2024-2029 : point d'étape▪ Projet stratégique : point sur les commissions du 28/11 et 09/01▪ Secteur marchand FC	<ul style="list-style-type: none">▪ RPS ; bilan intermédiaire du plan de prévention▪ Collation avant : en fonction du nombre, on garde ou non cette formule (décision à prendre)
Mardi 23 mai 2023 à 14h00	<ul style="list-style-type: none">▪ Bilan de l'évaluation par compétences (MEEF 2d et Licence) – retour qualitatif▪ Actualités du GIS▪ Lien formation/recherche	<ul style="list-style-type: none">▪ RPS ; bilan intermédiaire du plan de prévention▪ Définition des prochaines réunions du COSP (dates et thématiques)

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16h16.

Fait à Strasbourg le 11 octobre 2022

Le Directeur de l'INSPÉ



Philippe CLERMONT

Le Président du COSP



Dominique KERN